L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

BUREAUX, No 73, RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLEANS

JEUDI MATIN, 23 DECEMBRE.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New-York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No 50, rivière du Nord :

PEREIRE, capt. Duchesne, Samedi 11 déc.
VILLE-DE-PARIS, capt. Surmont, Samedi 18 déc.
ST LAURENT, capt. Lonardi, Samedi 8 janv
LAFAYETTE, capt. Rousseau, Samedi 22 janv

PRIX DU PASSAGE (compris le vin)
payable en or ou son équivalent en papier,
POUR BREST OU LE HAVRE:
Première cabine, $140. Seconde cabine, $75.

POUR PARIS:
Y compris la billet de chemin de fer délivré à bord
Première cabine, $145 | Seconde cabine, $78.

Les nouveaux steamers partent pour Paris.
Mise en vitesse gratuite.
☞ On peut obtenir ici, à la Nouvelle-Orléans, des billets de passage pour France, en s'adressant au soussigné, au lieu d'écrire ou de s'embarquer à New-York.
L. GRAND & Cie,
agents, rue Carondelet, 15.
1nov—1721

BREME,

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

Navires à vapeur entre BREME et la NOUVELLE-ORLEANS, par la voie du HAVRE-SOUTHAMPTON et la HAVANE.

Les beaux navires à vapeur, à hélices, du Lloyd de l'Allemagne du Nord, partiront comme il est dit ci-après :

	De Brême	Nlle-Orl.
HERMANN, capt. Wenke	27 août.	1er déc
NEW-YORK, capt. Neidenfuhr	10 sept.	15 déc.
FRANKFURT, Kuhlmann	24 sept.	28 déc.
BREMEN, capt. Meyer	8 oct.	12 jan 70
HANNOVER (nouveau), Himbeck	22 déc	26 jan 71
NEW-YORK	12 jan 70	16 février
FRANKFURT	2 fév 70	9 mars 70
HANNOVER	23 fév 70	2 avril 70
FRANKFURT	15 avr. 70	18 mai 70

La date des autres départs sera indiquée en temps opportun.

Les steamers toucheront, en se rendant ici, au Havre et à la Havane, et en partant d'ici, à la Havane et à Southampton pour débarquer les passagers et le fret.

Les connaissements sont signés pour Rotterdam, Amsterdam, Anvers, Hambourg et St Petersbourg.

Prix du Passage.

De Brême ou du Havre à la Havane, [illegible] en or, premières cabines..... $150 "
A l'entrepont..... 40 "
De la Nouvelle-Orléans ou la Havane, à Southampton, Havre, ou Brême, pr [illegible] en or, premières cabines..... 150
A l'entrepont..... 45 "
De la Nouvelle-Orléans à la Havane, $50 en monnaie courante.
A l'entrepont..... 20
Pas de passage aux secondes cabines.

Les passagers délivrent des cartes de passage de Brême ou du Havre à la Havane, et de la Nouvelle-Orléans.

Les steamers de la ligne New-York-Brême partent tous les jeudis. Et ceux de la ligne Baltimore-Brême tous les deux jeudis de chaque mois, touchant à Southampton. On peut obtenir des cartes de passage à ce bureau.

Pour plus amples informations, s'adresser à
Ed. F. STOCKMEYER, Agent,
No 42 rue de l'Union.

Compagnie de Vapeurs HAMBOURGEOISE AMERICAINE.

LIGNE DIRECTE POUR LA France.

BAVARIA, cap. Prevaud, SAXONIA, cap. Meyer,
TEUTONIA, cap Barende.

Ces magnifiques vapeurs partiront régulièrement de Hambourg le 25 septembre, le 25 octobre, 25 novembre, 25 décembre 1869, [illegible], 12 février, 12 mars 1870.

Du Havre le Mardi suivant, départ de Hambourg.

Les steamers de Saint Jean le 30 octobre, le 27 novembre, 30 décembre 1869, 29 janvier, le 19 février, le 19 mars, le 16 avril 1870, touchant au Havre et à la Havane en allant et venant.

Prix du passage en or.

De Hamburg ou du Havre, De la Nlle-Orléans ou la Havane, ou
1re cabine..... $80 Entrepont..... $40
Retour
1re cabine..... $85 1re cabine..... $150
Entrepont..... $40. Entrepont..... $45
On ne prendra pas de passagers de 3de cabine.

—De la Nouvelle-Orléans ou Havane—
1re cabine..... $90 Entrepont..... $30
Retour
1re cabine..... $90 Entrepont..... $30

Billets pour le passage de Hamburg ou du Havre à la Nouvelle-Orléans ou la Havane, s'adressant chez les agents soussignés.

Prix de Hamburg à la Nouvelle Orléans $2,10 et 15 sous pr[illegible] pour [illegible]. Connaissements se donnent pour St-Petersbourg, Riga et d'autres ports continentaux.

Les vapeurs de la ligne allant entre New-York et Hambourg touchent à Southampton à Plymouth.

WILLIAMS, KUPERTZ & CO. MAURY & CO.
Agents généraux, 120, rue Commerce. Agents de passage,
N[illegible]Orléans, 121, rue Common.
D. BERGMANN, Agent, 52, Barrière (Havane).
C. S. RICHARDS & SONS.
Agents généraux de passage, 6, rue Barclay, New-York.
7nov—1an.

Pour New York.

Ligne de Steamers des Mississippi et des Mississippi.

Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe :

MISSISSIPPI	Capt. W. F. Henry,
CRESCENT CITY,	Capt. J. S. Hildreth,
SHERMAN,	Capt. H. S. Quick,
SENE, MEADE,	Capt. A. W. Sampson,
UNITED STATES,	Capt. Geo. L. Norton,

partant de New-York et de la Nlle-Orléans, le steamer

GEN'L. MEADE,
Capitaine A. W. Sampson.

Partira de son wharf, en face de la rue Jefferson, le SAMEDI, le 25 Septembre à 8 heures A. M.

Gentlemens ont d'excellents arrangements.
Chambres..... $60 00.
On signe des [illegible] de connaissements pour Liverpool et pour tout port européen.
Pour fret ou passage, s'adresser à
LOUIS H. LUDWIGSEN,
Rue de la Commune, No 100.

Pour New York directement.

Ligne de Steamers Cromwell, entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE
Des Steamers suivants :
GEO. CROMWELL.
GEO. WASHINGTON
CORTES,
MARIPOSA.
Le steamer
GEO. WASHINGTON,
Commandant E. V. Dager,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, SAMEDI 25 [illegible], à 5 heures A. M.

Passage..... $60
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.
Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
4 sept—1an Rue Carondelet, No 4.

Pour New-York via la Havane.

MALLE DES ETATS-UNIS.

Départ le VENDREDI, 24 décembre, à 6 heures P. M

Le magnifique steamer à roues, de première classe
DE SOTO,
Capt. Morton,

quittera son wharf, poteau 14, ler District, comme ci-dessus—Pour fret ou passage, ayant d'excellents arrangements, s'adresser à
WM. CREEVY, Agent,
No 1 rue Carondelet.

Le steamer Bienville, capitaine Baker, suivra le steamer ci-dessus—Pour fret ou passage, s'adresser à bord.
13sept

COMPAGNIE DE PAQUEBOTS DE Mississippi et de la Nouvelle-Orléans.

Pour Mandeville, Madisonville et Covington, par le beau steamer

GAMELIA,
Capitaine W. L. Cozzens.

Très fin marcheur, de beaucoup de passagers et partant la malle des Etats Unis, partira, pour les susdits endroits, les LUNDIS et VENDREDIS à l'arrivée du convoi de midi, les SAMEDIS à l'arrivée du convoi de 9 heures du matin, et les MARDIS à l'arrivée du convoi de midi. Les SAMEDIS à l'arrivée du convoi de 9 heures du matin, les MARDIS et les VENDREDIS, et Madisonville les MARDIS à midi et les JEUDIS à 3 heures et demie du matin.

Le steamer se met dans les mains de ses nouveaux propriétaires pour le passé seul.

Le CAMELIA offre, pour le moment, que jusqu'à nouvel ordre, sur la ligne Tchefuncta.
CHEAN M. SORIA.
24avril—1an Nos 11 et 13 de la rue de l'Union.

Villes de Bains,

Service d'Hiver,

LIGNE DE STEAMERS MORGAN DE LA MALLE DES ETATS-UNIS.

Pour la Baie St Louis, Pass-Christian, Mississippi City, Biloxi, Ocean Springs et Pascagoula, le steamer en fer MAURA, à hautes roues, commandant Jos. Walker, partira, à l'arrivée des convois de chemin de fer Pontchartrain, comme suit : les MARDIS à l'arrivée du convoi de 12 heures du matin, pour à Ocean Springs ; les SAMEDIS, à l'arrivée du convoi de midi, jusqu'à Pascagoula.

Retour à la Nlle-Orléans ; il partira de Pascagoula le DIMANCHE matin et à Ocean Springs le DIMANCHE et le JEUDI soir.

Le steamer ne fera rien absolument à moins de mauvais temps ou de bonnes causes.
CHAS. A. WHITNEY & Co., propriétaires,
Gallier— au bois des rues Magazine et Natchez.

Travailleurs Chinois.

NOUS sommes prêts à recevoir des ordres pour l'importation de Travailleurs Chinois et pouvons nous engager MM. JOHN WILLIAMS & SONS, à la Nouvelle-Orléans, nos agents. C'est avec eux que les marchés devront être conclus et c'est à eux qu'on devra s'adresser pour toutes les conditions et les renseignements.

KOOPMANSCHAF & CO.
Nouvelle-Orléans, 12 octobre 1869.

A NOS PLANTEURS.

La seule source positive de fortune, au Sud, actuellement, est la culture du sol. On ne pourra jamais arriver à en tirer la [illegible] sans une abondance de travailleurs sur lesquels on puisse compter. Avec ces travailleurs, on peut faire plus que jamais on n'a pu le faire auparavant. Convaincus de cette vérité, désirant encourager et développer l'agriculture et, avec elle, notre propre prospérité, MM. KOOPMANSCHAF & CO. qui s'établissent en Chine d'où ils ne proposent d'expédier des travailleurs.

En acceptant cette position, nous n'aurons pas voulu acheter les planteurs à un prix de beaucoup de frais les travailleurs des compagnies de la Chine. Nous apprenons que ces hommes ont été [illegible] et [illegible] et [illegible] supérieurs à ceux des villes de leurs environs. Nous croyons que ces conditions seront acceptables.

Nous ne voulons avoir affaire qu'avec ceux qui ne viendront pas ici volontairement et avec bonne foi.

Les travailleurs seront tenus, par contrats, de rester trois années. Ils ne pourront pas, avant ce temps, sous les rapports, le but que se proposent ces planteurs.

Il ne sera exigé d'argent que sur ceux des travailleurs.
14oct—1an JOHN WILLIAMS & SONS

Ohandières à sucre du Tennessee "Old Stacker Iron Works".

UN assortiment complet provenant de cette célèbre manufacture, ainsi que de gueuses de fonderie et d'huiles de différents modèles.

Les habitants et fonderies sont priés d'envoyer leurs ordres pour les [illegible] qu'ils en auront besoin.

Seul agent, E. F LAVILLE-HEUVRE,
Marchand-Courtier,
22juil—an31déc 16, rue Union

Tonnelleries qui a remporté le prix.

AUX MARCHANDS ET AUX PLANTEURS.

Le soussigné appelle l'attention des marchands et des planteurs sur son grand stock de barils et demi barils de sa tonnellerie à vapeur à la Commune.

Il a aussi en [illegible] de cercles de fer pour [illegible] de barils qu'il offre à des prix modérés et sans frais de charroi.

E. J. BERKERY,
Nos 31, 33 et 35 de la rue Front, entre Conti et Bienville.
16nov—1an (Ci-devant rue de Chartres) Nos 36

Avis aux Planteurs Sucriers.

LA MANUFACTURE "CRESCENT CITY" De Barils à Mélasse.

Nos. 29, 61, 63, 67 et 69 de la rue St-Joseph, Nlle-Orléans.

AYANT un [illegible] machines par le fonctionnement pour la manufacture de barils [illegible] faire par [illegible] de tous les genres, soit à trois ou [illegible] barils, et au gré des acheteurs.

Nous invitons les [illegible] intéressés à ce genre d'industrie à venir examiner notre stock et s'assurer des facilités que nous pouvons offrir, et d'envoyer leurs ordres aussitôt que possible.

Les ordres laissés à Pontchartrain, de chez M. E. Marsh, Desmare & Cie, ou celui des rues Carondelet et de Gravier, auront [illegible]
E. HALLIGAN & Co.,
12juin—6mo P. E. HOLLINGSWORTH.

Vicksburg & Grand Lake Packet.

Partira tous les MARDIS à 3 heures P. M., pour les ports intermédiaires—Le beau steamer

J. W. Cannon, capitaine.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou aux agents.
BINNOTT & ADAMS,
28, Commercial Place.
30 oct—3m

Pour Vicksburg

Départs tous les SAMEDIS, à 5 heures P. M.

Le magnifique steamer à roues, de première classe

FRANK PARGOUD,

capitaine J. W. Tobin

Ce magnifique bateau, qui n'a pas de supérieur, prendra des passagers pour la ville. Prix : pour Bayou Sara, $10 ; Baton Rouge, $12 ; Bayou Sara et la Rivière Rouge, $20 ; Natchez $25 ; Grand Gulf, $30 ; Vicksburg, $35. Pour fret ou passage, s'adresser à
SINNOT & ADAMS,
No 28 Commercial Place.
3oct—3m

NATCHEZ.

Ligne de Geddin.

Le WILD WAGONER,
Capitaine A. C. Geddin

Partira tous les SAMEDIS et MERCREDIS, à 5 heures P. M.

Pour Donaldsonville, Plaquemine, Baton-Rouge, et toutes les villes et habitations intermédiaires, jusqu'à Natchez.

Pour fret ou passage, s'adresser à
Geo. D. HITE,
No 17 de la rue Tchoupitoulas.

Un nommé se prendra sur le Levée, tous les jours, pour recevoir le fret.
Sept—6m

VICKSBURG & NATCHEZ.

Partira tous les SAMEDIS à 5 h. P. M., pour Baton Rouge Natchez et Vicksburg.

Le nouveau et magnifique bateau
21 déc Sam Ayles, Clk.

Pour Bayou Sara.

Le nouveau bateau de la malle à
HENRY S. TURNER,
Capt. V. S. Barrand, A. Jumel, commis.

Ce paquebot régulier partira de la Nouvelle-Orléans tous les LUNDI S à 5 heures du soir et tous les VENDREDIS matin à 10 heures, et a son retour ensuite par. tira de Bayou Sara tous les MARDIS et les SAMEDIS soir. Un commis recevant stationne sur le levee pour recevoir le fret à toute heure de la journée. Pour fret ou passage s'adresser à
SINNOTT & ADAMS,
2 nov—3 2, Commercial Place.

Deux voyages par semaine, partant de la Nlle-Orléans tous les SAMEDIS matin, à 10 heures, et tous les MARDIS soir à 5 heures.

Le POST BOY, S. Dixon, capitaine, A Comstock, commis. — Un commis reçoit pour recevoir constamment sur le Levee
deux y recevoir son fret. 20 nov2

Pour la Rivière Rouge

Départ tous les LUNDIS, à 5 heures du soir, pour Alexandrie, Rivière Rouge et tous les débarcadères intermédiaires.

L'excellent bateau à vapeur, BAPTISE, capitaine Hawkins, (W. Culberson, commis), partira comme ci-dessus.

Pour fret ou passage s'adresser à
H. E. KPPLER, No 4, Tchoupitoulas,
et à LABUQUERRE DUPLEX & CO.
2nov—6m No 65, Peters.

Départ tous les SAMEDIS, à 5 heures P. M. pour Grand Ecore, Alexandrie, et tous les débarcadères intermédiaires.

Le beau bateau **FROLIC**,
John Helen, Capt.
et T. Clements, comm's partira comme ci-dessus.
Pour fret ou passage, s'adresser à H. P. KPPLER,
No 4, rue Tchoupitoulas.
oct 8 LABUQUERRE DUPLEX & CO.

Paquebot hebdomadaire de la Rivière Rouge—Départ, tous les mercredis, à 5 heures P. M.

Pour Alexandrie, Echo, ses débarcadères de Norman Bayou, et tous les ports intermédiaires—Le beau bateau, (d'un faible tirant d'eau)

CELESTE,
Capitaine J. F. MUSE,

assure comme No 1 par les Compagnies d'assurance.
Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
A. BRITTON, No 24 de la rue de la Commune,
LORD & McPEAKE, No 70 de la rue Gravier.
Sept—

La Côte et le Bayou Lafourche.

Le bateau à vapeur **PLUCKER**, capitaine Wm Taylor, F. Bourcier, commis, partira de la Nouvelle-Orléans les MERCREDIS, à 5 heures du matin et les SAMEDIS, à 5 heures P. M. pour les deux ports, et retour les Lundis et les Vendredis, pendant l'hiver.

Pour fret ou passage s'adresser à bord.
2oct—6m

BAYOU LAFOURCHE et BUCKPART.
—Paquebot de la côte et du Bayou Lafourche.

Départ, tous les LUNDIS et JEUDIS, à 5 heures P. M.

Le paquebot de première classe
SILVER BOW,
Capitaine O. L. Bird, commis M. H. Landry,
partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. Un nommé se tiendra constamment sur le Levée pour recevoir le fret.
14nov—6m

Deux fois par semaine.

VIOLA BELL,
W. King capt.—Spencer Bell, Jr., commis,
Partira de la Nouvelle-Orléans tous les MERCREDIS matin à 10 heures et tous les SAMEDIS soir à 5 heures.
14 déc 3

Le bateau à vapeur BIG HORN,
capitaine Jos. F. Arnois, commis N. Z. Dupuis, part de la Nouvelle-Orléans, tous les MARDIS à 10 heures du matin et les VENDREDIS à 5 heures du soir. Il est de retour les MERCREDIS et les DIMANCHES pendant le jour. Le bateau fra tous les Lundis.

Les expéditeurs seront responsables des freight bills sur Lockport.
Pour fret ou passage s'adresser à bd Nouvelle

POUR LA COTE ET DONALDSONVILLE. Trois fois par semaine, le nouveau bateau

LA BELLE,

Capitaine A. Dupuy. A. Trepanier, commis, partira de la Nouvelle-Orléans tous les Mardis et Jeudis, à midi, et les Dimanches matins, à 9 heures. A son retour se rendra à Donaldsonville.

Ce commis stationne tous les jours sur la Levée pour recevoir son fret.
Sept—6m

Médicaments.

Bureau de Santé.

VACCINATION GRATUITE.

LES médecins du Bureau de Santé vaccineront GRATUITEMENT, tous les jours, de 9 heures A. M. à 3 heures P. M., aux bureaux, No 219 de la rue Tchoupitoulas—les [illegible] de la rue de Chartres—et [illegible] de la rue Esplanade.

Le docteur ALPHONSE PERRY, Deuxième District, à la [illegible] de M. St. Cyr Fourcade, au coin des rues Bienville et Dauphine—tous les jours, de 10 à 3 heures de l'après-midi.

Le Dr J. F. JACKSON, No 99 rue Englien, Troisième District, tous les jours, de 2 h. à 5 h. de l'après-midi.—Aussi, à la pharmacie de Ried, coin Clague et Poydras, tous les jours de 10 à 11 heures du matin.

Le Dr HESTER SMITH, Quatrième District, à la pharmacie de M. W. T. Gieming, au coin des rues Washington et St Charles—tous les jours, de 3 h 4 heures de l'après-midi.

Toutes citoyens sont prévenus que les sections 21 et 23 de l'ordonnance de santé leur fait un devoir, sous peine d'une amende, d'informer le Bureau de Santé de tous les cas de petite vérole ou d'autres maladies contagieuses.

Les médecins peuvent se procurer du vaccin frais en s'adressant au Bureau de Santé.

S. C. RUSSELL, D. M.,
93.....Nouvelle-Barenne.....93 Secrétaire du Bureau.

Il a vendre le droit de vendre de ces bandages dans cet état.
1er sept—1an

Traitement du Dr Boyer, de Paris, pour la guérison de la Goutte et des Rhumatismes.

LE traitement du Dr Boyer pour la guérison de la Goutte, des Rhumatismes et des Névralgies d'origine rhumatismales, a eu, sans contredit, le plus grand succès médical de ces dernières années. Il est le résultat de longues connaissance approfondie de ces maladies. Il s'étaye sur les progrès immenses que la science moderne a accomplis dans la cure de ces affections rapiteuses autrefois incurables. Le praticien qui le suivra ne manquera infailliblement d'obtenir un grand soulagement. Toute douleur cessera dès le premier jour, et s'il suit avec intégralité les prescriptions, il n'est pas douteux qu'il obtiendra une guérison radicale et rapide, puis la cure radicale s'en suivra, si l'organisme n'est pas atteint profondément par une ancienne maladie.

Dans ce dernier cas, le succès est aussi certain, mais plus [illegible].

Le traitement du Dr Boyer n'atteint pas seulement la douleur en elle-même, il agit sur les appareils secréteurs, la [illegible] intestinale, les reins et la peau, ce qui fait de cette méthode une méthode rationnelle n'ayant rien de commun avec celles qui [illegible] quelquefois à faire cesser momentanément les accès, mais ne guérissent pas.

La liqueur spécifique du Dr Boyer est composée de diffusibles d'hydragogues et d'[illegible] aromatiques, Minéraux, [illegible] et [illegible], ni aucune de ces substances qui peuvent avoir une action fâcheuse sur l'économie n'entrent dans les [illegible] du Dr Boyer.

S'adresser chez C. DUHAMEL,
Ou l'on trouvera les instructions et les notices nécessaires. 7nov—6m M J S

Tout le Monde en Prend.

AMERS DE BRADY, pour les Familles.
LE MEILLEUR TONIQUE DU MONDE

QUI a remporté le premier prix aux Foires de la Louisiane, du Kentucky, de l'Indiana, du Missouri, de l'Alabama, &c. A vendre par
10 sept—1an J. B. VANHORN & CO

AMER WANATA GUACO.

L'AMER WANATA GUACO est un bon tonique et stomachique composé entièrement du Guaco, substance végétale.

Etant d'un goût très agréable, les personnes les plus délicates peuvent le prendre. Il débarrasse le corps de toutes impuretés et donne de la force et de la santé.

C'est un préservatif pour le chaleur ; il guérit de la dyspepsie, de la faiblesse chronique et de la faiblesse des nerfs, de la diarrhée, de la faiblesse des reins et de toutes les maladies qui proviennent du foie, de l'estomac et des entrailles.

☞ On peut le prendre soit dans un peu d'eau sucrée, soit dans de l'limonette ou tout autre esprit et même pur. Un petit verre, pris avant un repas, excite l'appétit et aide la digestion. Dépôt unique :

Chez JOS. LLADO, pharmacien,
coin Dumaine et Chartres.

BANDAGE HERNIAIRE

Sans ressorts, sans sangle ou bandes de jambes.

BANDAGES HERNIAIRES PATENTÉS, DE H. patentés le 7 septembre 1869.

Ces bandages sont reconnus plus commodément que tous les autres bandages du monde, dans toutes circonstances, par les docteurs, et ils retiennent [illegible].

La Faculté est respectueusement invitée à les examiner.

Seul propriétaire du célèbre bandage ouaté, patenté, de W. Johnson, pour la Louisiane.

Fabricant de toute espèce d'attaches orthopédiques.

Attention particulière pour les enfants.

Une dame est chargée de servir les dames.

H. SPILLMAN.
93.....Rue Barenne.....93
Il a vendre le droit de vendre de ces bandages dans cet état.

NEW-FOUNDLAND BITTER.

NOUS appelons votre attention sur cet AMER auquel nous avons donné le nom ci-dessus. On se sert, pour le faire, de l'eau-de-vie la plus pure ; rien ce qui y entre n'est nuisible ; il a une grande vertu tonique ; il exerce sur le foie une influence salutaire, lorsque cet organe a une tendance à la torpeur ; c'est un stimulant doux ; comme cordial fortifiant pour les dames, les enfants et les convalescents, il est sans pareil. Le goût en est agréable et la couleur belle. Il guérit instantanément des crampes d'estomac.

Notre réputation est garante de sa pureté.

La dose pour un adulte (garçon est d'une mesure à trois-quarts d'un verre à vin, et moins en proportion pour les femmes et les enfants.

M. JULES TARDOS, de la Nouvelle-Orléans, et
MM. HOLT, MURRAY & Co., Mobile,
nos agents, le vendant par charretées au commerce.

On le trouve dans toutes [illegible] de fer et de vapeurs.

Nos agents ont l'offre de faire au commerce des conditions aussi favorables que possible.

Les raisons referment une douzaine de bouteilles.

EDMUND DEXTER & SON.
49 & 51, Sycamore street,
CINCINNATI, OHIO.
1eravril—1an—Mar18

Cherry Pectoral d'Ayer,

Pour les maux de gorge et les affection pulmonaires, telles que la toux, le rhume, la coqueluche, les bronches Pasthme et la consomption.

Jamais peut-être, depuis l'histoire du monde, il ne s'est trouvé un exemple d'une [illegible] semblable à celle que cet excellent remède par les affections pulmonaires, a [illegible] en [illegible] du CHERRY PECTORAL D'AYER a grandi avec les années. On en connaît partout l'efficacité. Il est [illegible] dans les cas où la guérison paraît [illegible] et c'est encore ce qu'il y a de mieux pour les commencements de consomption. Tant qu'il y aura [illegible] avoir certainement rôle de prévenir les soins d'attaques subites et [illegible] de [illegible] enfants, on autidote un rhume et à la toux devraient s'en procurer.

Bien que la CONSOMPTION arrivée à un certain degré est considérée comme incurable, il y a beaucoup de cas de guérisons complètes opérées par le CHERRY PECTORAL. Les maux de gorge et les affections pulmonaires les plus opiniâtres cèdent à l'effet de ce remède.

C'est la protection des CHANTEURS et des ORATEURS.

Il soulage toujours et guérit souvent les personnes qui souffrent de l'ASTHME.

Pris en petites doses, mais fréquemment, il guérit également de BRONCHES

Les vertus de CHERRY PECTORAL sont si connues que la publication des certificats est inutile.

L'Ague Cure d'Ayer,

Pour les fièvres en frisson, les fièvres intermittentes, les fièvres rémittentes, les fièvres périodiques en bilieuses, etc., en un mot, toutes les maladies qui proviennent des exhalaisons de marais.

Comme [illegible] son nom, ce remède GUÉRIT ; il ne faillit jamais. Il ne contient ni arsenic, ni quinine ni bismuth, ni aine, substance minérale, ni poison quelconque.

Les guérisons opérées à l'aide de ce remède, dans les districts où règnent les fièvres, sont innombrables et sans exemple. Nous nous en [illegible] des certificats que nous recevons à ce sujet.

L'AGUE CURE protège les personnes non acclimatées qui se prennent toute les jours à traverser des endroits [illegible] de ces miasmes.

C'est un excellent remède pour les MALADIES DE FOIE et la bile.

Il est préparé par le
DR. J. C. AYER, Chimiste,
à Lowell, Mass.
Et se vend dans le monde entier.

Le prix en est de $1 la bouteille.

On en trouve chez
MM. F. J. HART & Co., chez WHEELOCK, FINLAY & Co., au dépôt de médicines patentes de FLEMING, et chez F. F. DUCONGE, ainsi que chez tous les pharmaciens.
1er oct—1[illegible]

MAURY & CO.,

GALLIER COURT, Nouvelle-Orléans,

Agents de New-[illegible], Agents de Passagers pour la Ligne de Steamers entre le Sud et Hambourg, et [illegible] pour l'immigration.

COMPLÈTENT en ce moment leurs arrangements pour le transport de travailleurs étrangers dont le sud a si grand besoin. Ils sollicitent des ordres et des correspondants jusqu'à avec les planteurs et ceux qui possèdent des terres.
4 sept—1anVC

ATTENDU ET EN MAGASIN—

Ammoni carb
Chlorde de chaux
Rouge vénitien.
Crate,
Manganèse calcinés,
Acide [illegible], allemand et anglais,
Bottes à pilules,

A vendre en magasin et en détaille, par
E. J. HART & Co.,
Nos. 78, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas.

En débarquement et en magasin,
Soufre en canons,
14nov A vendre par E. J. HART & Co.

EN magasin et à vendre—
Gomme arabique,
Sagou de racines,
Huile à l'orange,
Cochenille,
Conserve sandelee,
Egalement en magasin, A vendre par
E. J. HART & CO.,
déc Nos 73, 75, 77 et 79 de la rue Tchoupitoulas.

A VENDRE EN DOUANE,
De Moscate,
Savon Windsor Sout,
Cannelle de Ceylan,
Assorte tin gomme,
Petite stéchys,
Camphre gomme,
Et [illegible] en magasin, A vendre par
E. J. HART & CO.,
déc Nos 73, 75, 77 et 79 de la rue Tchoupitoulas.

Julius Loeffler,

(Successeur de CHAS. LOEFFLER,)

FOSEUR DE TUYAUX DE GAZ,

et fabricant

D'installations de Gaz, etc.—Dépôt de la manufacture de Tasker.

Etablisse. rue Delord,
No. 126, rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse
25 août—1an Nouvelle-Orléans

La célèbre nouvelle machine à coudre de Singer pour les familles.

Le succès est la meilleure preuve de supériorité

PLUS de trente-un mille de ces machines ont été vendues en [illegible] le 1er juillet 1868. Ce chiffre étonne [illegible] qu'ont vendu toutes les autres machines réunies.

Si chaque machine ne satisfait pas l'acheteur, la maison en remboursera le prix d'achat.

JOHN McNULTY,
Sept—6m Au No 7 de la rue du Camp—Nlle-Orléans

PRELARTS. PRELARTS.

SAMUEL BROOK,

No 33 de la rue Nlle-Levée, entre les rues Lafayette et Perdido.

A constamment en grand assortiment de PRELARTS qu'il [illegible] aux [illegible] pour couvrir les marchandises sur le levée. Il prévient toutes les [illegible] que les articles ci-haut cité couverts par ses employés, et que ceux-ci ont nouvelle source de ses Prélarts. 17août—1an

Vins—Liqueurs—Provisions —&c.

WHISKEY CHICKEN COCK.

CE célèbre WHISKEY BOURBON, VIEUX et GARANTI PUR, de tous les âges et de tous degrés, dans les meilleures [illegible], est offert au commerce, en gros seulement, à très bon marché et à des conditions avantageuses.

NOUS EN AVONS CONSTAMMENT UN TRES GRAND STOCK.

COBB, DOLHONDE & CO.
Seuls agents, au Sud,
1er août—6m No. 90 rue des Magasins.

CAZAUX & VERGNOLE

73.....VIEILLE-LEVEE.....73
MAISON FONDÉE EN 1841.

IMPORTATION DIRECTE.

VIN rouge et blanc, Absinthe, Kirsch ; Curaçoa Cordiaux & Liqueurs, Maraschino, Curaçoa ; Anisette, Chartreuse, Rasnli, Cacao à la vanille, Crème de Moka Fruits à l'eau-de-vie,
Prix modérés et qualité supérieure. 4 mai—1an

Daniel & James D. Edwards

Nos 21, 23, 25, et 27 de la rue Delta.

Nos 22, 24, 26, et 28 de la rue Front
Nouvelle-Orléans, Lne.

Fabricants d'équipages à vapeur, améliorés

POUR LA FABRICATION DU SUCRE,

Et de toute espèce d'ouvrages
EN CUIVRE, FER et TOLE, ROBINET EN CUIVRE, SIFFLETS de MACHINES A VAPEUR, &c.
ALAMBICS et SERPENTINS EN CUIVRE pour distilleries à grains et autres distilleries ;
— Marchands de —
TUYAUX et INSTALLATIONS en FER de toute grandeur,
POMPES A VAPEUR ET A BRAS.

Ils font et rapparent les JAUGES POUR VAPEUR et EAU et se chargent de toutes sortes de REPARATIONS qu'ils exécutent dans le plus bref délai.

22 juin—an an

E. DECHAMPS,

No. 29 de la rue St-Louis, Nlle-Orléans.

IMPORTATEUR direct d'eaux-de-vie et de vins rangais ; de liqueurs, absinthe suisses, Kirsch, fruits à eau-de-vie, fruits au jus, liqueurs du pays, etc.

Seul importateur des vins de Pouget fils, de Bordeaux. 21nov—1an

SUCRES-MELASSES.

SUCRES RAFFINES—Sucre en pains, coupes ; Sucre en morceaux et Sucre en poudre.
A. THOMSON & CO,
No 46 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP—"Golden Syrup" de qualité supérieure, provenant de la Raffinerie Crescent City, marques Orleans, Louisiane et Charleston.
A. THOMSON & CO,
No 46 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES CLARIFIES—Blancs et jaunes, de différentes qualités.
A. THOMSON & CO,
No 46 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES DE LA LOUISIANE—Différentes qualités de Sucres et Clarification.
A. THOMSON & CO,
No 46 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES DE CUBA—En caisses et en boucauts.
A. THOMSON & CO,
16août—1an No 46 de la rue Tchoupitoulas.

AGENCE GENERALE.

Eau-de-vie Fazerac de Forge & Fils, de Cognac Libonne Cahuzac, Champagne de Heidsieck, Porto de E. Cazet,

Des ordres seront reçus pour l'importation directe.

AUG. COUTURIÉ & Cie.
3 fév—1 an 37 Vieille-Levée.

G. W. DUNBAR & FILS,

12et 14.....RUE ST-LOUIS.....12 et 14
NOUVELLE-ORLEANS
Importateurs et Marchands
de toute espèce de
CORDIAUX ET LIQUEURS FRANÇAIS,
Anisette, Curaçao, Maraquin,
CORDIAUX ASSORTIS,
Absinthe et Kirsch,
—ET—
Fabricants de Sirops de Fruits, Médetilles.

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL, DÉCEMBRE 1869.

Sont invitées à se présenter au Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

A
Argentain, veuve
B
Blossom Jean
Bulle d'Valérin
Bourg Jean, pharmacien
Botte F
Bonès Louis
Déraut Claude
Dubois Jean
E
Entremont Jean-Marie
F
French Benjamin
G
Gaje Adelaïde Mme
H
Sainte A

La Chancellerie du Consulat de France, sise rue Royale, No. 11, entre celles de Chartres et de la Vieille Levée, est ouverte tous les jours, fêtes dimanches exceptés, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.
1 déc—

Compagnie d'Assurance MECHANICS AND TRADERS

DE LA NLLE ORLEANS.

Bureau, No 14, rue Carondelet.

Cette Compagnie assure contre les risques de feu et de navigation fluviale et maritime AUX TAUX LES PLUS BAS.

LLOYD R. COLEMAN, Chs. ENGSTFELD,
Président. Secrétaire.

— Directeurs. —

MM. A. J. Aiken,	Geo. W. Logan, Jr.
J. A. Benjamin,	A. A. Mora,
Thos. B. Bedley,	Robt. L. Moore,
J. Bloom,	Thos. Murray,
Wm. J. Britton,	J. Mayer,
J. D. Cobb,	R. H. Nohle,
G. W. Church,	R. C. Ogilvey,
A. Kimer Beder,	A. H. Pierson,
T. M. Cahill,	C. L. Bailey,
Ben Gerson,	J. Pinckney Smith
Chs. A. Green,	A. N. Seward,
N. C. Gullett,	J. F. Todd,
J. L. Hass,	Edw. Thompson,
S. L. Jones,	T. S. Triebnal,
A. B. James	Fred. Wing.

6 nov 3m

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home, de la Nlle-Orléans.

Bureau No 78 rue du Camp, coin Natchez.

INCORPORÉE EN 1865.

Actif, le 31 décembre 1868—$1,143,114 57.

ALFRED MOULTON, Président.
WM. M. PERKINS, Vice-Président.
A. W. HUSTER, Secrétaire.

Cette Compagnie continue d'assurer contre les risques d'incendies, de rivières, et de mer, aux taux les plus bas.

— Directeurs —

F. FOURCHY,	OCTAVE VOORHIES,
ARCHIE WOODS,	A. H. MAY,
ROBERT HARE,	J. W. ALLEN,
B. M. HORRELL,	JNO. T. MOORE,
WM. CHARLES,	JNO. C. ROGERS,
D. A. CHAFFRAIX,	W. M. PERKINS.

1er août 1an 17

Compag